

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Rodez, le 12 avril 2024

Le guichet de dépôt des demandes d'aides à l'agriculture biologique est ouvert depuis le 25 mars 2024 par FranceAgriMer, qui instruit le dispositif, avec une clôture initialement prévue au 19 avril 2024.

Afin de permettre que le maximum d'agriculteurs vérifiant les critères d'éligibilité puisse constituer et déposer leur demande, le ministre a demandé à FranceAgriMer de reporter la clôture du guichet de dépôt des demandes d'aides au 3 mai 2024 à 14 heures.

Contacts presse
Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30 Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

